



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 11 décembre 2012

## Communiqué de presse

### MISE EN CONSULTATION PUBLIQUE DU PROJET DE SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE MARINE DU NORD-PAS-DE-CALAIS JUSQU'AU 30 JANVIER 2013



Le projet de schéma régional de développement de l'aquaculture marine (SRDAM) du Nord – Pas-de-Calais sera mis à disposition du public à compter du 20 décembre 2012 et jusqu'au 30 janvier 2013.

L'aquaculture marine dans ses différentes composantes (pisciculture marine, conchyliculture – mytiliculture et ostréiculture) fait partie intégrante du paysage littoral français. Dans un contexte de diminution de la ressource halieutique, elle constitue un enjeu des politiques publiques nationales et européennes en raison de son potentiel de création d'emplois (« croissance bleue ») et de sa capacité à assurer la sécurité alimentaire des consommateurs.

Or, la concurrence croissante des différents usages pour l'accès au littoral constitue aujourd'hui un frein à son développement et nécessite une politique concertée de planification des différentes activités sur cet espace réduit et convoité.

C'est dans cette perspective que la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche prévoit l'élaboration, par le préfet de région, d'un schéma régional de développement de l'aquaculture marine qui vise à recenser de façon exhaustive les sites d'aquaculture marine existants et ceux qui apparaissent propices à son développement.

En Nord – Pas-de-Calais, l'aquaculture marine possède des atouts réels :

- Une filière mytilicole avec une production annuelle de 2 600 tonnes et un chiffre d'affaire de 7,1 millions d'euros, qui regroupe des modes de culture traditionnels sur estran et, depuis 2006, en mer, au large de Zuydcoote.
- Une activité piscicole, avec l'entreprise Aquanord, implantée à Gravelines (101 emplois), qui produit annuellement 1 500 tonnes de bar, 1 000 tonnes de daurade ainsi que plusieurs millions de tonnes d'alevins.
- Un pôle de compétitivité « Aquimer », qui constitue un acteur majeur du développement de l'aquaculture avec notamment la plate-forme d'innovation « Nouvelles Vagues », outil technologique qui permettra de répondre aux besoins en R&D des entreprises.

L'élaboration de ce schéma, valable pour une durée de 5 ans, a été confiée par le préfet de région au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, qui y a associé professionnels de ce secteur, administrations, organismes scientifiques mais également les collectivités territoriales et les représentants des autres usagers du littoral. A l'issue de la phase de consultation, qui s'achèvera le 30 janvier 2013, et après avis des membres du conseil maritime de façade Manche – mer du Nord, il sera approuvé par le préfet de région.

Thomas Roche

03 21 30 88 32

thomas.roche@developpement-  
durable.gouv.fr

Direction inter-régionale de la mer Manche-est – mer du Nord  
Mission territoriale Nord – Pas-de-Calais – Picardie  
92, rue Gambetta – 62321 Boulogne-sur-Mer

Tél : 03 21 30 53 23 - <http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/>

Le projet de SRDAM est consultable sur le site internet de la DIRMER Manche est – mer du Nord (<http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/>) et sur le site internet de la préfecture de région Nord – Pas-de-Calais (<http://www.nord.pref.gouv.fr/>).

Les observations du public sont à transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : [mtnpcp.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mtnpcp.dirm-memn@developpement-durable.gouv.fr) ou par voie postale à la préfecture de la région Nord – Pas-de-Calais, SGAR, 12 rue Jean sans Peur 59039 LILLE Cedex.

Thomas Roche

03 21 30 88 32

thomas.roche@developpement-  
durable.gouv.fr

Direction inter-régionale de la mer Manche-est – mer du Nord  
Mission territoriale Nord – Pas-de-Calais – Picardie  
92, rue Gambetta – 62321 Boulogne-sur-Mer  
Tél : 03 21 30 53 23 - <http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/>